

ÉLECTIONS RÉGIONALES

14 ET 21 MARS 2010

LA FRANCE CHANGE, NOS RÉGIONS DOIVENT CHANGER AUSSI.

ARGUMENTAIRE / LA POLITIQUE DE LA PETITE ENFANCE Le 04/03/2010

- **Notre taux de natalité figure parmi les plus élevés d'Europe** avec près deux enfants par femme en moyenne. C'est une chance pour notre pays. **Il faut se donner les moyens de le maintenir voire de l'améliorer.**
- Une politique efficace de la petite enfance doit **permettre aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle** et notamment aux femmes de continuer à travailler. **Mais l'offre d'accueil demeure insuffisante.**
- Avec le plan des métiers de la petite enfance (1,3 milliard d'euros) lancé en décembre 2008 et le projet de modification du décret du 20 février 2007, **le Gouvernement formule des solutions pragmatiques intégrant à la fois l'intérêt de l'enfant et les attentes des parents d'aujourd'hui.**

Former et recruter des professionnels de la petite enfance

Le plan des métiers de la petite enfance prévoit la formation et le recrutement de 60 000 professionnels d'ici 2012.

- **Valoriser les professions de la petite enfance** pour attirer de nouvelles recrues et inciter les professionnels à rester dans la filière.
- **Valoriser les acquis de l'expérience** notamment pour le personnel titulaire de CAP petite enfance ou de BEP carrières sanitaires et sociales qui doivent pouvoir accéder à des responsabilités à partir de trois ans d'exercice.
- **Développer l'offre de formation** : apprentissage, formations initiale et continue plus performantes.

Augmenter l'offre d'accueil

Le Gouvernement a prévu la création de 200 000 places d'accueil supplémentaires d'ici 2012.

- **Plus de 100 000 nouvelles places d'accueil chez les assistantes maternelles :**
 - Possibilité d'obtention d'un 4^{ème} agrément : passage de 3 à 4 enfants gardés par assistante maternelle ;
 - Prêt à taux zéro pour leur installation et prime à l'installation dans les territoires déficitaires en capacité d'accueil.
- **Entre juin 2008 et juin 2009, déjà 15 000 enfants gardés en plus.**
- **100 000 nouvelles places d'accueil dans des structures collectives :**
 - 76 000 nouvelles places en crèches : poursuite du précédent plan crèches (16 000), mise en œuvre d'un nouveau plan crèches (20 000) et amélioration du taux d'occupation des établissements (40 000) ;
 - 20 000 à 25 000 places en crèches d'entreprises d'ici 2012 grâce à l'optimisation du crédit d'impôt famille qui encourage les employeurs à aider leurs salariés à mieux concilier vie familiale et vie professionnelle ;
 - 15 000 à 20 000 places dans des structures innovantes : micro-crèches, crèches hospitalières, jardins d'éveil ou structures d'accueil flexibles créées dans le cadre de l'initiative Espoir banlieues.
- **En 2009, déjà plus de 9 000 places de crèche supplémentaires.**
- **Relèvement du taux autorisé de surnombre d'accueil exceptionnel** (projet de modification du décret de 2007) :
 - De 10 à 15% pour les crèches de plus de 20 berceaux ;
 - De 10% à 20% pour celles de plus de 40 berceaux.

Une polémique inutile

- **La modification du décret de février 2007 est nécessaire pour adapter l'offre de garde aux réalités du terrain.** La réglementation est trop stricte pour être appliquée en l'état et elle ne permet pas la prise en charge de tous les besoins de garde.
- Le projet de décret est le **résultat de plus d'un an de concertations** avec l'ensemble des partenaires et des acteurs de la petite enfance.
- Le projet de décret ne **modifie pas le fonctionnement des nombreuses structures de moins de 20 berceaux.**
- En contrepartie du relèvement du niveau de surnombre pour les établissements de plus de 20 berceaux, le Gouvernement prévoit **l'obligation d'un encadrement de meilleure qualité** avec la présence de personnel plus qualifié.
- **N'en faisons pas un nouveau sujet d'affrontement politique : nous recherchons tous à préserver l'intérêt de nos enfants.**

CONTACT

DIRECTION DE LA CAMPAGNE NATIONALE

55, rue La Boétie – 75008 Paris

Tél. : 01.40.76.27.28

regionales2010@u-m-p.org



progressistes.fr

le nouveau centre

